

Notaires assistants :

- Céline BATESTI
- Céline GIORDANI

Notaires stagiaires :

- Rose LUCIANI
- Nuceta ORSONI

Service comptabilité :

- Claudine MINICONI

Service Formalité :

- Laure-Anne LIAIGRE

Accueil et standard :

- Ingrid CHATENET

Préfecture de la Corse-du-Sud

cr.ajaccio@notaires.fr

Ajaccio, le 25 mars 2024

Dossier suivi par Laure-Anne LIAIGRE
laure-anne.liaigre.20003@notaires.fr
NOTORIETE PRESCRIPTIVE OLIVETTI
1001655 /LM /NO / 21.03.2024

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 1 de la loi n° 2017-285 du 6 mars 2017 et au décret n°2017-1802 du 28 décembre 2017, je vous adresse, aux fins de publication sur le site internet des services de l'État en Corse du Sud, l'avis de création de titre de propriété suite à l'acte de notoriété acquisitive reçu par Maître MATIVET Laurent le 21 mars 2024.

Je vous remercie de bien vouloir m'adresser dans les plus brefs délais, le récépissé de l'avis de création.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

PO/Maître MATIVET Laurent

Laure-Anne LIAIGRE



Commune de BASTELICA (20119)
AVIS DE CREATION
DE TITRE DE PROPRIETE

Date de L'acte : 21 mars 2024

Suivant acte reçu par Maître Laurent MATIVET, Notaire à AJACCIO

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

A la requête de :

1) Monsieur Toussaint Laurent OLIVETTI, époux de Madame Janice MATTHEW, demeurant à USA (06002) (ETATS-UNIS) 18 IVORY ROAD BLOOMFIEND, CT. Né à AJACCIO (20000) le 12 juin 1958.

2) Madame Pauline OLIVETTI, demeurant à AJACCIO (20090) 17 rue Jean CHIAPPE. Née à AJACCIO (20000) le 25 avril 1951. Divorcée de Monsieur Patrick MIRILLI.

Bénéficiaires - Propriétaires :

- Monsieur Laurent OLIVETTI, demeurant à BASTELICA (20119). Né à BASTELICA (20119), le 19 novembre 1890. Veuf de Madame Pauline NIVAGGIONI et non remarié.
Décédé à AJACCIO (20000) (FRANCE), le 2 juillet 1975.

Puis ses enfants, par jonction des possessions, savoir :

- Mademoiselle Madeleine OLIVETTI demeurant à BASTELICA (20119), quartier Stazzona. Née à BASTELICA (20119), le 26 mars 1927. **Décédée à CUTTOLI CORTICCHIATO (20167), le 26 décembre 2014,**

- Monsieur Ambroise OLIVETTI, époux de Madame Angèle Marie FRASSATI, demeurant à AJACCIO (20090), Résidence Castelluccio. Né à BASTELICA (20119), le 23 juillet 1925. **Décédé à AJACCIO (20000) le 3 octobre 2009.**

Désignation des Biens :

A BASTELICA (CORSE-DU-SUD - 20119)

Deux parcelles de terre figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
I	82	MENTA	00 ha 16 a 67 ca
G	241	VALETELLA	00 ha 16 a 00 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : laure-anne.liaigre.20003@notaires.fr
(Où doit être envoyée l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)

RECEPISSE DE L'AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE DE :

Monsieur Laurent OLIVETTI,
Mademoiselle Madeleine OLIVETTI
Monsieur Ambroise OLIVETTI

SUR LA COMMUNE DE :

BASTELICA

Je soussigné :

Donne acte à Maître Laurent MATIVET, Notaire associé à AJACCIO (Corse du sud), 7,
Cours Napoléon,

**De l'affichage sur le site internet des services de l'État en Corse du Sud de la
création du titre de propriété de :**

Monsieur Laurent OLIVETTI,
Mademoiselle Madeleine OLIVETTI
Monsieur Ambroise OLIVETTI

Concernant les biens ci-après désignés :

A BASTELICA (CORSE-DU-SUD - 20119)

Deux parcelles de terre figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
I	82	MENTA	00 ha 16 a 67 ca
G	241	VALETELLA	00 ha 16 a 00 ca

**Ledit avis a été déposé sur le site internet des services de l'État en Corse du Sud
le :**